

<http://ec-dampierreenburly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article972>



Election des représentants de parents d'élèves

- Archives - 2020 / 2021 - Vie de l'école -



Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2020

Date de parution : 9 octobre 2020

Copyright © École Henri Balthiot - Dampierre En Burly - Tous droits

réservés

Election des représentants de parents d'élèves

Le scrutin pour l'élection des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole (année scolaire 2020 2021) aura lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Cette année, le scrutin se tiendra uniquement par correspondance. Chaque parent d'élève recevra le matériel de vote avant le 2 octobre - le vote doit parvenir à l'école pour le 9 octobre 17h00 date et heure limites/

Rappel :

- chaque parent d'élève est électeur et inscrit sur la liste électorale
- chaque parent peut voter une fois, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école
- on vote pour une liste complète, le bulletin de vote ne doit donc contenir ni ajout, ni retrait, ni aucune mention, sous peine d'être considéré comme nul

Vous trouverez en pièce jointe la liste des candidats pour l'école pour cette année scolaire.

Le directeur reste disponible pour toute question.